



**NE RIEN
JETER**

ICI

**COMMENCE
LA MER**

ARABAT STLEPEL TRAOÙ AMAÑ
E KOMAÑS AR MOR



Edito

Ici commence la mer

C'est à la fois une réalité et un symbole.

Une réalité, car toutes nos eaux pluviales se jettent dans la mer,

entraînant avec elles tout ce qu'elles contiennent comme impuretés, déchets et pollutions diverses.

Un symbole, car ce slogan doit nous aider à prendre conscience, au quotidien, de tous les efforts à engager dans nos comportements en matière d'hygiène, de propreté et de gestion de nos déchets.

Les dernières élections européennes ont montré la préoccupation croissante des français face aux enjeux et à notre responsabilité vis-à-vis de notre environnement. Nous ne pouvons que nous en réjouir.

Ces résultats interpellent bien évidemment les élus, mais les élus ne pourront agir efficacement qu'avec la contribution de chaque citoyen.

«Ici commence la mer» est une action avant tout destinée à faire changer les comportements de ceux qui avaient pris l'habitude de jeter leurs mégots de cigarettes dans les regards à grilles. Certes, ce geste, qui semble anodin et surtout très pratique, a deux conséquences fortement négatives : un manque de propreté de nos rues et une forte pollution des eaux pluviales.

D'après une étude récente, les 5600 milliards de mégots de cigarettes consommées chaque année sont devenus la plus grande source de pollution des océans, sachant qu'un mégot pollue jusqu'à 500 litres d'eau.

L'eau pure qui tombe du ciel est ainsi polluée dès qu'elle touche le sol, puis ruisselle, entraînant avec elle déchets, produits chimiques et bactéries jusqu'à la mer. Cela interroge d'une manière générale sur les actions à mener en matière de propreté, d'hygiène et de gestion de nos déchets qui nous concernent dans nos maisons, nos jardins, sur les terres agricoles et plus collectivement sur la voie publique.

Je lance donc un appel à chacun d'entre vous pour cette prise de conscience qui permettra :

- d'améliorer la propreté de notre commune en ne jetant plus rien par terre et en ramassant les débris se trouvant au sol lorsque l'on en rencontre,
- de réduire la pollution en respectant des mesures d'hygiène plus strictes, en utilisant notamment les sacs pour les déjections canines et en s'interdisant de les laisser sur la voie publique ou dans les espaces verts,
- de réduire notre production de déchets, notamment les déchets plastiques, en choisissant des emballages bio dégradables, en carton par exemple.

Profitez de cette période d'été, où nous serons nombreux sur nos plages à profiter de la mer, pour agir dès maintenant en ce sens. Nous aurons ainsi apporté notre contribution de citoyen pour améliorer notre cadre de vie et protéger notre planète. Pensons à nos enfants et à leur avenir.

Je vous souhaite à tous un très bel été, de bonnes vacances et un repos bien mérité.

Le Maire

Alain Decourchelle

Pennad-stur

Amañ e komañs ar mor

Ur wirionez hag un arouez eo war un dro.

Ur wirionez, rak hon holl zourioù-glav en em daol er mor, ha kas a reont ganto kement tra a zo enno evel dilerc'hioù, lastez ha saotradurioù a bep seurt.

Un arouez, rak al lugan-se a rank sikour ac'hanomp da gemer skiant, en hor buhez pemdeziek, eus an holl strivoù hon eus d'ober en hon emzalc'hioù a-fet ar yec'hedouriezh, an naetadurezh ha mererezh hol lastez. Diskouezet he deus an dilennadeg europat diwezhañ e vez prederiet ar Frañsien muioc'h-mui gant ar c'hudennoù-se ha gant ar pezh a reont gant an endro. Gallout a reomp bezañ laouen-kenañ gant an dra-se.

An disoc'hoù-se a laka an dilennidi, evel-just, d'en em soñjal, met ne c'halla an dilennidi ober traoù en un doare efedus nemet gant sikour pep keodedour.

« Amañ e komañs ar mor » zo un ober evit, dreist-holl, lakaat ar re a zo boas da stlepel o begoù-sigarettennoù er genoù kan-skarzh da cheñch emzalc'h. Rak ar jestr-se, a seblant bezañ dizrouk hag aes dreist-holl, a zeu daou dra fall-daonet d'e heul : ne vez ket naet hor straedoù ha saotret-mat e vez an dourioù-glav.

Hervez ur studiadenn nevez, ar 5600 miliard a vegoù-sigarettennoù bevezet bep bloaz zo deuet da vezañ brasañ mammenn saotrañ ar morioù, pa ouzer e saotr ur beg-sigaretenn betek 500 litrad dour.

An dour glan a gouezh eus an oabl a vez saotret evel-se kerkent ha m'en em gav war an douar, redek a ra da c'houde, ha kas a ra gantañ lastez, produioù kimiek ha bakteri betek ar mor.

Lakaet e vezomp d'en em soñjal, dre vras, war an oberoù da gas da benn a-fet an naetadurezh, ar yec'hedouriezh ha mererezh hol lastez, pa sell ouzhimp en hon tiez, en hol liorzhoù, war an douaroù labour hag el lec'hioù foran dre vras.

Neuze e lansan ur galv da bep pep hini ac'hanoc'h, deoc'h da gompren an dra-se evit gallout :

- gwellaat naetadurezh hor c'humun : chom hep stlepel mann ebet ken war an douar ha dastum al lastez a zo war an douar pa weler anezho,
- digreskiñ ar saotradurioù en ur zoujañ d'an diarbennoù yec'hedouriezh strishoc'h, en ur implijout, da skouer, ar seier evit dastum kaoc'h ar chas hag en ur chom hep lezel anezho war an hentoù foran hag en takadoù glas,
- digreskiñ hor produerezh lastez, dreist-holl an dilerc'hioù plastik, en ur choaz pakadurioù bevzispennadus, e kartoñs da skouer.

Greomp hor mad eus an hañvezh, pa vimp niverus war an aod o vourrañ gant ar mor, evit ober traoù war an dachenn-se. Evel-se hor bo degaset hol lod evel keodedourien evit gwellaat hon endro bevañ ha gwareziñ hor planedenn. Soñjomp en hor bugale hag en o amzer da zont.

Hetiñ a ran d'an holl tremen un hañvezh kaer, vakañsoù mat ha diskuizhañ evel m'eo dleet.

Ar Maer



Marc Velly
Adjoint Animation, associations, culture et sport
Eilmaer evit ar Buhezañ, ar c'hevredigezhioù, ar sevenadur hag ar sport

Sur rendez-vous / Gant lakaat emgav
 Courriel / postel :
 marc-velly@pluguffan.bzh



La chorale et les familles à Llandoverly en août



Après avoir emmené les randonneurs au Pays de Galles (en avril), le comité de jumelage de Pluguffan a proposé aux choristes de Moueziou Pluguen d'aller y chanter. 23 choristes ont répondu à l'appel avec enthousiasme. Il ne restait plus qu'à trouver 2 chorales galloises acceptant d'organiser 2 concerts communs.

Le chœur d'hommes de Llandoverly "Cor Meibion Llanymddyfri", composé de 48 chanteurs dirigés par une femme, Lynne Jones, s'est empressé d'inviter la chorale pluguffanaise pour un concert commun le samedi 17 août à Llandoverly. En 35 ans de jumelage, les 2 chorales se sont déjà rencontrées 4 fois mais la dernière rencontre remonte à 20 ans ! L'autre concert aura lieu à Ammanford, ville située à 32 km de Llandoverly. Les Pluguffanais chanteront avec la chorale d'Ammanford and District Choral Society. Un concert très différent puisque c'est une chorale mixte composée d'une trentaine de membres.

Yves Rolland, le chef de chœur à Pluguffan, est en contact avec ses deux homologues gallois et tous préparent activement le programme : des chants en breton, français, anglais et gallois.

Le comité de jumelage a souhaité regrouper le déplacement de la chorale et le séjour des familles. C'est donc une soixantaine de personnes qui est attendue à Llandoverly en août.

Les 30 personnes déjà inscrites, dont 11 jeunes, suivront un programme différent de la chorale. Elles seront accueillies chez l'habitant. Un programme convivial, préparé par le comité gallois, les attend sur place.

Dany Moysan



Trophées des jeunes sportifs, artistes et apprentis 2019



Le vendredi 20 septembre 2019 se déroulera la cérémonie des trophées des jeunes sportifs, élargie aux artistes et apprentis.

Cet événement permet de valoriser et d'encourager les jeunes qui se sont illustrés dans différentes activités (artistiques, sportives ou professionnelles) sur le plan départemental, régional ou national. Si vous avez **moins de 20 ans**, que vous avez reçu des distinctions (championnats, prix, félicitations...) dans un domaine artistique, sportif ou professionnel (apprentissage), vous êtes invités à vous faire connaître auprès du service **accueil de la mairie avant le 2 septembre 2019**.

Une réception à l'espace Salvador Allende aura lieu le vendredi 20 septembre à 18 h 30 pour la remise des trophées.

Artistes, sportifs, apprentis nous comptons sur vous pour ce rendez-vous.



Le groupe Facebook «Pluguffan/Pluguen» vient de dépasser les 1000 membres !

Depuis onze ans maintenant, le groupe et la page Facebook «Pluguffan/Pluguen» relayent les informations de la commune : doudous ou animaux perdus, événements, emploi, infos pratiques... Chacun de ses membres peut liker, partager et faire vivre le groupe, afin de créer de l'entraide et de la solidarité entre Pluguffanais.e.s. Sébastien Cariou, administrateur du groupe et de la page "Pluguffan/Pluguen", souhaite remercier ses membres et les encourage à continuer à s'investir dans ce joli projet !



284 coureurs au Challenge Pen Ar Bed



C'était au tour de Pluguffan Footing d'accueillir les 284 compétiteurs du Challenge Pen Ar Bed venus disputer la 7^{ème} épreuve sur les 14 que compte cette 28^{ème} édition du Challenge.

Au terme des courses «enfants» de 350 m pour les plus jeunes et 650 pour leurs aînés, ce fut au tour des adultes de se positionner derrière la ligne de départ pour un 10 km depuis la rue de Llandoverly. C'est au maire qu'est revenu l'honneur de donner le top départ de cet évènement incontournable du calendrier des animations de la commune, après avoir souhaité une bonne course à tous les coureurs et coureuses venus en découdre.

Chaque coureur s'est élancé à 18 h 30 pour une

course réputée difficile et technique, alternant chemins et routes sous les encouragements des habitants, amis et familles. C'est Arnaud Sizorn et sa sœur Marylène qui se sont une nouvelle fois imposés, respectivement en 33 mn 55 et 39 mn 44, à l'issue des deux boucles. A noter l'excellente performance de Stéphane Bréhelin de Pluguffan Footing qui a pris la 10^{ème} place du classement en 36 mn 22.

Après avoir avalé les 10 km du circuit, les 284 coureurs ont pu reprendre des forces autour d'une collation «maison» servie par les membres de l'association pluguffanaise.



Pluguff' se bouge



Après le succès remporté l'an passé par Pluguff' à vélo, les cyclorandonneurs et la mairie ont décidé d'élargir cette seconde édition aux clubs de randonnée et de footing. Quelques 185 personnes se sont inscrites à l'un des trois ateliers où chacune d'entre elles retirait le tee-shirt, offert par la municipalité, qui marquait l'évènement. D'autres participants ont pris le départ au dernier moment, et ce, malgré les caprices de la météo.

Les départs se sont étalés entre 9 h et 11 h pour un parcours de 7 km entre routes et chemins, en famille et dans la bonne humeur. Une petite halte

au Pouldu était proposée à ceux qui le désiraient afin de reprendre quelques forces pour terminer le circuit.

Au terme de la matinée, les clubs ont offert à tous les participants une boisson fraîche, des sucreries pour les enfants et un morceau de gâteau très apprécié.

A noter que cette seconde édition était parrainée par Groupama. Un grand merci à tous les membres des clubs qui ont donné de leur temps pour que cet évènement soit un succès.



Remise des maillots aux équipes du TIBAP et du Mondial Pupilles

C'est sous le regard des encadrants et de leurs proches que les équipes du TIBAP et du Mondial Pupilles ont reçu en mairie, le 17 mai, les maillots officiels de la commune portés lors des matches disputés pour les tournois. Le verre de l'amitié a conclu la cérémonie après que le Maire et Marc Velly ont souhaité aux deux équipes bonne chance et remercié les encadrants pour leur dévouement et les familles pour leurs encouragements.



Les jardins familiaux fêtent leurs 10 ans



Les membres en compagnie de Annie Thomas et Danielle Guibout, à gauche, en visite

Pour ses 10 ans, l'association des Jardins Familiaux a ouvert les portes de ses jardins aux jardiniers amateurs et aux curieux venus découvrir les 10 parcelles cultivées avec soin. Ce fût l'occasion pour Philibert Noc, Raymond Diougan, Anne Blériot, Jean Nédélec, Jocelyne Ousouf, Jean Coppenet, Chantal et Joël Fournier de dispenser et d'échanger conseils et astuces autour d'une boisson fraîche, tout en dégustant les fraises du potager dans une joyeuse ambiance.

Explosion de couleurs et de nature au Concours des Jardins Fleuris !

Après avoir remercié les lauréats, les élus et les membres du jury présents le 11 juin en mairie pour la remise des prix, Marc Velly a noté l'implication de chacun dans l'embellissement de son environnement, passant aussi par celui de la commune, détentrice d'une deuxième fleur depuis novembre dernier grâce aux efforts des agents des espaces verts.

Le concours se divise en 4 grandes catégories : Balcons, terrasses et façades ; Jardins visibles de la rue ; Petits jardins et Commerces et entreprise.

Les membres du jury, composé de Chantal Cuzon, présidente de l'ACS, de Jean Coppenet, président des Jardins Familiaux et de Xavier Baron, responsable des espaces verts ont remis, après délibération, un bon d'achat valable dans la jardinerie Ouvrans ou celle de Kerleven.

Le premier prix a été remis à Denise Le Brun et le second à Aurélie Declerch dans la catégorie Balcons, terrasses et façades. Jeanine Thibault, Bernard Le Donge et Yvette Tanguy ont été récompensés dans la catégorie Jardins visibles de la rue. Karine Le Corre et Marie Christien ont

reçu toutes deux un prix dans la troisième catégorie et pour terminer, Gilles Philippe et Noël Kernoas ont été récompensés dans la dernière catégorie.

Avant de clore cette petite cérémonie, Aurélie Declerch et Gilles Philippe ont reçu respectivement les prix d'encouragement et du jury des mains du maire.

Le mot de la fin a été prononcé par Alain Decourchelle qui a remercié les lauréats du concours et s'est réjoui de la présence de nouveaux participants, espérant que cela encourage de nouveaux candidats à venir grossir la liste des inscrits pour 2020.



Mondial 2019 : au bout du suspense...

Gros bras ou petites mains, chacun à leur place, les bénévoles ont donné de leur temps et de leur énergie pour réussir l'édition 2019. Même disponibilité, même générosité dans les familles d'accueil, pour le bonheur des enfants. Ne cherchez pas ailleurs le secret de la longévité du Mondial... Bravo à Loïc Kerbourc'h et son équipe !

Sur le terrain

Sous un ciel plutôt complice, le plateau pluguffanais a tenu le public en haleine jusqu'au dernier match. Invité à pallier «aux crampons levés» le forfait de la JS Pierreuse, Saint-Renan a coiffé Tarbes grâce à un beau coup-franc inscrit contre l'équipe du centre. Lorient et Liffré sont restés aux portes de la qualification. La jeune couvée nantaise s'est aguerrie et finit 5^{ème}. La sélection Pluguffan-Plonéour s'adjuge une belle 6^e place. Suit Avanca, qui devance de peu PFA Bangkok. Le valeureux club d'Olaine ferme la marche, avec le point de l'honneur grapillé face à Liffré.

En 1/8^{ème} de finale, Tarbes a buté sur la Real Sociedad tandis que Saint-Renan éliminait le Stade Lavallois. Mais dimanche matin, le choc des «En Avant» a tourné à l'avantage de Guingamp.

Chapeau à...

* Berthony Pliquet, meilleur joueur du plateau : distinction à savourer sans modération, car elle

récompense rarement un défenseur.

* Ylhan Derrien, portier de Tarbes, remarqué à Pluguffan et nommé meilleur gardien du Mondial.

* Et aussi Coleen Chazal, la Pluguffanaise alignée le temps du tournoi par le FC Nantes. Une première magistrale, ponctuée par la victoire en finale sur l'Olympique Lyonnais, coaché par la marraine du Mondial, Camille Abily !

Puissent ces talentueux éléments continuer à s'épanouir balle aux pieds, en gardant une part de leur fraîcheur d'enfant.

Mention aussi pour...

* La mascotte Sanglius et les supporters de Liffré, qui ont reçu le trophée du meilleur public.

* PFA Bangkok, récompensé à Plomelin par le challenge de l'Amitié. Délicate attention : les Thaïlandais s'étaient choisis des surnoms, plus faciles à prononcer que leurs patronymes.

«Le foot, la fête et l'enfant. Plus de 30 ans d'histoire»...

Le livre retraçant l'histoire du Mondial Pupilles (10 €) est toujours en vente pour le compte du centre de Pluguffan. Contact : Renée Le Gall (07 70 42 28 42).

Renée Le Gall



Coleen, joueuse de l'USP, titrée avec le FC Nantes



Brewen et Berthony, deux éléments d'une génération prometteuse



Sanglius fait admirer sa technique



Ylhan, dernier rempart difficile à franchir



La ronde des Lettons



La sélection Pluguffan-Plonéour vous salue bien !



Revivez l'histoire du Mondial

Au tableau d'honneur du centre

Meilleur joueur	Berthony Pliquet (sélection Pluguffan-Plonéour)
Meilleur gardien	Ylhan Derrien, également meilleur gardien du tournoi (Tarbes Pyrénées Foot)
Meilleur buteur	Eli junior Kroupi (FC Lorient – 4 buts)

Un TIBAP 2019 exceptionnel

Huit équipes se sont retrouvées autour de leur passion commune, le basket, le samedi 8 et le dimanche 9 juin. Le TIBAP 2019 a été remporté par l'équipe de La Réunion face à la Sélection du Finistère.



La sélection d'Alger



Allauch Marseille



Les Aiglons d'Orient de l'île de la Réunion



La sélection du Finistère



Remscheid



Plouhinec Locmiquélic les Morbihannais



La petite Clara à laquelle iront les dons du "panier à 1€" (association Manger la vie)



Pluguffan



Les arbitres



Mexico

Les spectateurs ont pu apprécier du beau jeu dans une ambiance familiale très joyeuse. Des liens d'amitié très forts se sont noués durant cette quatrième édition. Un grand merci à tous ceux qui ont fait de ce week-end de Pentecôte une réussite : les familles qui ont accueilli ces enfants, les bénévoles qui ont mis tout leur cœur à l'ouvrage, les jeunes arbitres qui se sont investis... Un merci tout particulier à Mr le Maire et à tous les personnels municipaux qui ont contribué à cette réussite. Vivement le TIBAP 2020 !

"On a joué avec les Pro !"

La date du mercredi 5 juin restera gravée dans la mémoire des jeunes Pluguffanais(es). En effet, pas moins de six joueurs, les deux coaches et le speaker de l'UJAP Quimper 29 sont venus, à l'espace Salvador Allende, partager leur passion.

La centaine d'enfants présents a bénéficié d'une présentation des "Béliers Quimpérois" digne d'un match et de six ateliers préparés par les bénévoles de l'APB et animés par les joueurs de ProB.

Ce moment d'échanges, sportif et humain, a permis aux enfants de côtoyer de plus près ces athlètes, qui se sont prêtés au jeu avec sérieux, bienveillance et une petite pointe d'émotion, tout en donnant de vrais

conseils et astuces aux plus âgés.

Parents et enfants, après la signature des autographes, ont pris un goûter offert par ImmoPlus 29, à l'origine de cette rencontre, pour l'ouverture de leur nouvelle agence immobilière.





Nathalie Campion
Adjointe à la communication
Eilmaerez evit ar c'hehentiñ

Sur rendez-vous / Gant lakaat emgav
Courriel / postel : nathalie-campion@pluguffan.bzh

La chapelle et les calvaires retrouvent une seconde jeunesse



C'est au terme de 18 mois de travaux que la chapelle Notre Dame de Grâce a retrouvé une seconde jeunesse, pour la plus grande fierté des fidèles et des membres de l'association des Amis de la Chapelle.

L'inauguration s'est tenue le 17 mai et c'est à Catherine Le Floc'h qu'est revenu l'honneur de couper le ruban, permettant aux invités de pénétrer dans la petite chapelle pour découvrir les travaux réalisés par les entreprises retenues.

Le maire a pris la parole pour retracer le déroulé des travaux qui ont permis à la chapelle de retrouver ses couleurs, avant de laisser la parole à Karim Ghachem, conseiller régional, puis à Joëlle Furic, architecte des monuments historiques qui a supervisé les travaux, tout en insistant sur

l'importance de la transmission du savoir-faire permettant l'entretien du patrimoine français.

Puis Marcel Plouhinec a remercié les Amis de la Chapelle qui entretiennent les lieux tout au long de l'année et les fidèles qui participent tous les ans au pardon. La Fondation du Patrimoine, représentée par Jean-Pierre Goavec, actrice importante dans la rénovation de l'édifice religieux, a souligné l'importance de son appui et de ses conseils dans la réhabilitation du patrimoine public mais aussi privé. C'est Sébastien Guiziou, recteur sur la commune, qui a clôturé la cérémonie.

Le maire a également précisé que les travaux de rénovation ne se sont pas seulement limités à la chapelle mais également aux 7 calvaires de la commune, remerciant au passage les donateurs qui ont permis à ce projet d'aboutir.

Les invités ont ensuite été conviés à se diriger vers le buffet offert par la municipalité.

La journée s'est terminée par un concert inaugural donné par l'Ensemble Romantique de Bretagne, qui a attiré une centaine de personnes.



La mairie fait peau neuve

Après plusieurs mois de chantier, les travaux de la mairie touchent à leur fin. Chaque agent a trouvé ses marques et est à présent bien installé.

Depuis le 17 juin, Sophie Bellec et Julien Cabillic vous accueillent dans un nouvel espace plus lumineux et plus chaleureux qui dispose aussi d'un bureau pour les échanges confidentiels et d'un monte-personne pour l'accès à la salle du conseil municipal.





Ronan L'Her, Adjoint Urbanisme et développement durable
Eilmaer evit ar C'hêraozañ hag an diorren padus

Permanence le jeudi de 10 h à 11 h
Degemer da Yaou, eus 10e da 11e
courriel / postal : ronan-lher@pluguffan.bzh

Réunion publique de présentation du projet de révision du Plan Local d'Urbanisme

Le mercredi 12 juin s'est tenue la réunion publique présentant le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme à l'espace Salvador Allende.

Devant une assistance d'une centaine de personnes, l'ensemble de la procédure de révision a été rappelé, puis le règlement graphique présenté. Un débat, sous forme de questions/réponses, a ensuite permis d'éclaircir certains points et d'émettre des points de vue et des orientations enrichissants et bénéfiques afin de finaliser la rédaction des règlements graphique et écrit avant l'arrêt du projet de révision par le conseil municipal.



Les prochaines étapes importantes de la révision du PLU seront :

- la délibération du projet de révision le 3 juillet,
- l'enquête publique courant octobre,
- l'approbation de la révision en décembre/janvier.

Les modalités de rencontre du commissaire enquêteur au cours de l'enquête publique et de notification de vos remarques et sollicitations écrites vous seront présentées dans vos Plugu-mag des mois de septembre et d'octobre.

Ne rien jeter, ici commence la mer !



Lorsqu'un chewing-gum ou un mégot est jeté dans une grille d'eau pluviale, il rejoint directement les cours d'eau et termine son chemin dans la mer !

Afin de sensibiliser à la préservation des milieux aquatiques, le Sivalodet va installer 300 clous urbains à proximité des avaloirs avec le message "Ne rien jeter, ici commence la mer". Ces plaques vont être apposées dans le centre ville de Quimper et

dans 8 autres communes de l'estuaire de l'Odét : Bénodet, Clohars-Fouesnant, Combrit-Sainte-Marine, Gouesnac'h, Pleuven, Plomelin, Pluguffan et Saint-Evarzec.

La pose du premier clou a eu lieu à Combrit-Sainte-Marine le 21 mai puis dans le centre ville de Quimper le 23 mai. Cette campagne de sensibilisation est complétée par un affichage (photo de couverture de ce Plugu-mag) dans ces différentes communes.

A Pluguffan, le premier clou a été posé le jeudi 20 juin dans l'impasse du stade en présence de représentants du Sivalodet.

Un mégot de cigarette :

- pollue à lui seul 500 litres d'eau
- met 25 ans pour se décomposer
- contient de 4 à 7 000 toxines différentes
- est le 4^{ème} déchet meurtrier de la vie.



Laissons les trottoirs aux piétons

Etre obligé, pour un simple piéton, un parent avec enfant dans une poussette, un handicapé en fauteuil, de passer du trottoir à la voie circulée représente un réel danger que nous n'avons pas le droit de créer. Il faut savoir que les stationnements gênants ou très gênants sont passibles d'amende.



Amende pour stationnement gênant : amende forfaitaire de 35 €

D'après l'article R417-10 du code de la Route, est considéré comme gênant la circulation publique l'arrêt ou le stationnement d'un véhicule :

- sur les trottoirs lorsqu'il s'agit d'une motocyclette, d'un tricycle à moteur ou d'un cyclomoteur ;
- entre le bord de la chaussée et une ligne continue lorsque la largeur de la voie restant libre entre cette ligne et le véhicule ne permet pas à un autre véhicule de circuler sans franchir ou chevaucher la ligne ;
- sur les emplacements où le véhicule empêche soit l'accès à un autre véhicule à l'arrêt ;
- ...

Est également considéré comme gênant la circulation publique le stationnement d'un véhicule :

- devant les entrées carrossables des immeubles riverains ;
- en double file, sauf en ce qui concerne les cycles à deux roues, les cyclomoteurs à deux roues et les motocyclettes sans side-car ;

- devant les dispositifs destinés à la recharge en énergie des véhicules électriques ;
- dans les zones de rencontre, en dehors des emplacements aménagés à cet effet ;
- dans les aires piétonnes, à l'exception des cycles sur les emplacements destinés à cet effet ;
- ...



Amende pour stationnement très gênant : amende forfaitaire de 135 €

D'après l'article R417-11 du Code de la Route, est considéré comme très gênant pour la circulation publique l'arrêt ou le stationnement :

- d'un véhicule sur les emplacements réservés aux véhicules portant une carte mobilité inclusion comportant la mention «stationnement pour personnes handicapées» ;
- d'un véhicule sur les passages réservés à la circulation des piétons en traversée de chaussée ;
- d'un véhicule motorisé à l'exception des cycles à pédalage assisté :

- a) sur les trottoirs, à l'exception des motocyclettes, tricycles à moteur et cyclomoteurs ;
- b) sur les voies vertes, les bandes et pistes cyclables ;
- c) sur une distance de cinq mètres en amont des passages piétons dans le sens de la circulation, en dehors des emplacements matérialisés à cet effet, à l'exception des motocyclettes, tricycles et cyclomoteurs ;
- d) au droit des bouches incendie.



Pierre-Yves Biger
Adjoint Economie, Agriculture et Tourisme
Eilmaer evit an Ekonomiezh, al Labour-douar hag an Touristerezh

Sur rendez-vous / Gant lakaat emgav
courriel / postel :
pierreyves-biger@pluguffan.bzh

Installation d'une orthophoniste

Florence Mazé-Launay a installé son cabinet d'orthophonie au 28, rue de Cornouaille.
Contact : **06 16 99 62 00**

SOFIDIAL

Située dans la zone de Bel Air, la société SOFIDIAL vient de changer de propriétaire.

L'entreprise a été reprise par Mikaël Kerbourc'h. Spécialiste du marquage sur textile et expert en sérigraphie depuis plus de 20 ans, elle est membre de "Produit en Bretagne" depuis octobre 2015. Entreprises, particuliers, clubs sportifs, associations et collectivités locales : elle réalise tous les marquages, en une à plusieurs couleurs, sur tous types de textiles, en petites comme en grandes séries.

Elle propose une multitude de services et de supports (tee-shirt, sweat-shirt, casquette, polo, bagagerie...) pour obtenir la meilleure impression.

Pour cela, différentes techniques sont utilisées : la sérigraphie, la broderie, l'impression numérique et les procédés de transfert (DST, Flex et transfert sérigraphique).



Sofidial : Z.A de Bel Air, 13 route de Pont l'Abbé

Contact : **02 98 91 17 60** - Email : snsوفيدial@sofidial.fr Site Internet : <http://www.sofidial.fr/index.html>

Un nouveau service de soins



Coline Guellec, 35 ans, originaire de Pluguffan, et Katell Rivoal, 34 ans, Quimpéroise, sont deux infirmières nouvellement installées au bourg. Elles sont diplômées de l'IFSI (Institut de

Formation en Soins Infirmiers) de Quimper, de la même promotion 2007. Après des expériences professionnelles dans divers services et régions, elles se sont retrouvées 12 ans plus tard autour de ce projet.

Elles effectuent des soins à domicile (actes techniques et nursing) et accueillent également au cabinet, pour le moment sur rendez-vous. Une permanence sera mise en place dès le mois de septembre le mardi matin de 7 h 30 à 9 h 30 (prise de sang, vaccin...).

Contact : **06 30 60 24 43** ou le **02 22 94 08 25**
3, rue de Pouldreuzic

Immoplus 29 déménagement

L'agence immobilière immoplus29.com a récemment déplacé ses locaux au 16, rue de Pouldreuzic. François et Julien auront le plaisir de vous accueillir et de vous accompagner tout au long de vos projets immobiliers sur la commune et ses alentours !





Edith Plouzenec
Adjointe Social, Entraide, Solidarité, Sécurité
Eilmaerez evit ar Sokial, ar Genskozell hag ar Surentez

Sur rendez-vous / Gant lakaat emgav
courriel / postel :
edith-plouzenec@pluguffan.bzh

Sortie music-hall pour l'amicale des retraités



Les 33 participants à la sortie de l'Amicale des Retraités sont rentrés ravis, malgré la longueur du voyage, d'avoir pu découvrir en direct la magie du spectacle de music-hall "A la Belle Entrée" à Saint-

André Goule d'Oie.

Ils ont tous apprécié, après un excellent déjeuner, d'avoir pu approcher en direct ces professionnels qui les ont fait rêver devant leur téléviseurs depuis tant d'années. Ils se sont retrouvés plongés au coeur d'un véritable feu d'artifice de robes, coiffes, bijoux, plumes et paillettes, de danseuses dénudées sans oublier les humoristes et prestidigitateurs.

Du Patrick Sébastien en direct en quelque sorte.

Robert Keravec

Plan canicule



L'objectif du plan canicule est de recenser les personnes de la commune qui ne pourraient bénéficier de l'aide de proches. Les personnes

âgées ou handicapées qui sont isolées peuvent se faire inscrire sur un registre confidentiel tenu par le CCAS.

En cas de déclenchement du plan canicule par la préfecture, le CCAS mettrait en place des actions en direction des personnes inscrites. L'inscription doit être faite par l'intéressé(e) ou par une tierce

personne mais avec son accord.

En cas de fortes chaleurs, évitez les sorties et les activités physiques aux heures les plus chaudes. Il est recommandé de porter des vêtements amples et légers et de boire le plus possible, même sans soif. Il faut éviter de boire de l'alcool. L'utilisation d'un ventilateur et d'un brumisateur est conseillée. Dans le cas contraire, passer la journée dans la pièce la plus fraîche de l'habitation.

Contact : mairie ou CCAS au **02 98 94 01 11**

Réglementation

Relative à la qualité de l'air et de l'environnement

La mairie reçoit souvent des plaintes relatives au brûlage des déchets verts générant des fumées toxiques, des odeurs, voire des risques d'incendie.

Le règlement sanitaire départemental (article 84) interdit le brûlage à l'air libre des déchets verts (tontes des pelouses, tailles de haies ou d'arbustes et d'élagages) et des ordures ménagères.

Les dépôts sauvages d'ordures ou de détritiques de quelque nature que ce soit sont strictement interdits. Les contrevenants s'exposent à des poursuites.

Tous ces déchets doivent faire l'objet de dépôt en déchèterie.

Relative au bruit

Rappel de l'arrêté préfectoral n° 2012-0244 en date du 1^{er} mars 2012 réglementant les bruits de voisinage dans le Finistère. Il précise notamment que les habitants doivent prendre toutes mesures afin que les activités de bricolage ou de jardinage, réalisées à l'aide d'outils ou d'appareils bruyants (tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses), ne soient pas cause de gêne pour le voisinage, sauf intervention urgente.

Ces travaux sont autorisés :

- les jours ouvrables : de 8 h 30 à 19 h 30
- les samedis : de 9 h à 19 h
- les dimanches et jours fériés : de 10 h à 12 h.



Véronique Plouhinec
Adjointe Enfance, Ecole, Jeunesse
Eilmaerez evit ar Vugale, ar Skolioù hag ar Yaouankiz

Sur rendez-vous / Gant lakaat emgav
courriel / postel :
veronique-plouhinec@pluguffan.bzh

Des repas identiques dans les deux écoles

A compter de septembre prochain, les enfants scolarisés dans les deux écoles de la commune auront désormais le privilège de manger le même repas. En effet, suite à la signature de la convention entre la commune et l'OGEC (organisme de gestion de l'école Notre Dame), les 480 repas quotidiens seront désormais préparés au restaurant municipal par l'équipe des 3 cuisiniers municipaux.

Après des travaux de mise aux normes sanitaires et afin de s'adapter au nombre de

repas à confectionner, voilà ce projet enfin concrétisé. Ainsi, dès septembre et à chaque jour d'école, un véhicule municipal livrera en liaison chaude les repas pour les enfants de l'école Notre Dame.

Fidèle à l'esprit initié il y a plusieurs années, ces repas permettront d'offrir aux enfants des repas équilibrés, préparés principalement à partir de produits frais, bio et de filières locales.

Un beau projet qui, nous l'espérons, satisfera l'appétit de tous les enfants !

Projet graff' : la Maison de l'Enfance prend des couleurs !



Dans le cadre d'un projet DECLICS initié par Florent, animateur périscolaire, un groupe de 20 CM2 de l'école publique Antoine de Saint-Exupéry a découvert l'art du graff'. Accompagnés par Hoz, artiste quimpérois spécialiste de cet art urbain, les enfants, après avoir découvert l'histoire du graff', en ont appris les gestuelles typiques en maniant bombes et peinture.

Une belle réalisation qui donne de la couleur au mur de la Maison de l'Enfance, avec le clin d'œil à Jules Verne, qui avait déjà donné son nom au bâtiment municipal.

Des nouvelles de l'ALSH

Depuis la rentrée de septembre, l'accueil de loisirs est ouvert à la journée afin de permettre l'accueil des enfants repassés à la semaine de 4 jours.

Nous accueillons chaque mercredi entre 50 et 70 enfants à la demi journée ou à la journée complète.

La fréquentation est de 20 à 35 enfants le matin et de 40 à 70 enfants l'après-midi, encadrés par 6 animateurs professionnels.

Ils ont le choix entre 2 à 3 activités différentes telles que des animations sportives, artistiques et ou culturelles. Cette année encore, nous avons mené des projets sur la différence, le respect et la tolérance qui ont amené, entre autres choses, à la réalisation d'un court métrage conçu, réalisé et filmé par les enfants.

A la rentrée de septembre 2019, nous mettrons en service un nouveau logiciel de gestion. Ce nouvel outil permettra aux familles des 360 enfants fréquentant l'ALSH d'accéder, via un portail familles, à de nombreuses fonctionnalités telles que les inscriptions/désinscriptions en ligne, l'accès et

l'archivage de leurs factures, l'impression d'attestations fiscales ou encore le téléchargement de documents. Une réunion d'information sera proposée aux familles en septembre.

Pour toutes demandes de renseignements ou de nouvelles inscriptions, la directrice, Morgane Rivoalen tient une permanence à la maison de l'enfance, le mardi de 16 h 30 à 18 h 30 et le mercredi de 16 h à 19 h.

Elle est joignable au **02 98 94 32 12** ou par mail à alshpluguffan@ulamir-ebg.org.





Les Ludo Folie's

Festival de jeu à l'espace Salvador Allende : samedi 24 août de 10 h à minuit et dimanche 25 août de 10 h à 18 h.

Vendredi réservé aux accueils de loisirs et assistantes maternelles. Gratuit - petite restauration sur place.

Renseignements : ludothèque@ulamir-ebg.org ou 02 98 94 34 85



L'accueil de loisirs de Pluguffan

Ouvert du lundi 8 juillet au vendredi 30 août : les lundis, mardis, mercredis et jeudis en journée ou demi journée, avec ou sans repas, et les vendredis uniquement en journée. Des mini-camps sont proposés aux enfants de 4 à 14 ans.

Merci de contacter Morgane au 02 98 94 32 12 ou 06 95 55 79 75 ou alshpluguffant@ulamir-ebg.org pour tout renseignement et/ou inscription.

La date limite des inscriptions était le 24 juin mais en fonction des places disponibles les accueils de loisirs pourront accueillir vos enfants.

Espace jeunes de Pluguffan

L'espace jeunes de Pluguffan sera ouvert en juillet et août du lundi au vendredi, pour les adolescents âgés de 11 à 17 ans.

Pour les jeunes qui ne sont pas déjà inscrits, l'adhésion de l'été est de 2 €.

Le programme de l'espace jeunes avec ses activités, ses horaires d'ouvertures et ses temps forts, est disponible sur le site :

<http://ulamirebg.wixsite.com/espacesjeunes>.

Renseignements et inscriptions : Sabrina au 06 02 26 73 93 ou sabrina@ulamir-ebg.org.

A la ludothèque

La ludo en balade

Les vendredis 12 juillet et 9 août de 14 h à 18 h. Gratuit.

Sous les arbres de la maison de l'enfance : solution de repli en cas de mauvais temps.

Renseignements : ludothèque@ulamir-ebg.org ou 02 98 94 34 85



Les Camps Aventure 2019

Partez pour de nouvelles expéditions avec les Camps Aventure de l'Ulamir ! Envie d'explorer le monde et se faire de nouveaux copains...

4 destinations différentes pour les jeunes de 9 à 17 ans.

- "Balade normande" du Mont-Saint-Michel aux plages du débarquement : 9 jours du 8 au 16 juillet (13/17 ans).
- "Par vents et marées" à Plougonvelin : 6 jours du 22 au 27 juillet (9/12 ans).
- "Au coeur du Kreiz Breizh" en centre Bretagne : 6 jours du 29 juillet au 3 août (9/14 ans).
- "L'aventure paimpolaise" dans les Côtes d'Armor : 9 jours du 19 au 23 août (10/16 ans).

Renseignements et inscription : camps.aventure@ulamir-ebg.org ou 06 95 53 65 07



Groupe UNIS POUR PLUGUFFAN - Strollad UNANET EVIT PLUGUEN



gaelle-lecam@pluguffan.bzh



yannig-menguy@pluguffan.bzh



xavier-quemere@pluguffan.bzh

Gaëlle Le Cam, Yannig Menguy et Xavier Quéméré vous retrouveront à la rentrée avec de nouveaux sujets.

Dans l'intervalle, ils vous souhaitent un bon été, de bonnes vacances.

Vakansoù mat d'an holl.

Expression indépendante - Komzoù frank

PLU : le projet n'écarte pas le risque de la grande distribution à Kergebed

Lors de la présentation publique du Plan Local d'Urbanisme, le 12 juin, près de la moitié des questions a porté sur l'avenir d'une surface commerciale en centre-bourg. Ce service de proximité est aujourd'hui assuré par le magasin Intermarché.

Ce qui est annoncé : la zone prévue pour être classée en 1AUis (zone d'activité commerciale et tertiaire) s'étend à Kergebed (rond-point Ouest de Pluguffan) sur 2 hectares à l'angle de la D40 (avec accès prévu par celle-ci face à Triskalia) et de la D56 vers l'aéroport.

Dans le projet défendu par la municipalité, 4 lots de 5 000 m² maximum seront destinés aux activités commerciales et tertiaires ; les surfaces commerciales implantées ne pourront être inférieures à 200 m².

Notre analyse : cette décision de faire 4 lots aussi importants, censée protéger les petits commerces du centre-bourg d'une concurrence funeste, risquerait simultanément de mettre en péril l'actuel Intermarché, si d'aventure une surface de discount alimentaire s'y implantait. Certes, Monsieur le Maire s'est voulu rassurant, précisant «ne pas être favorable» à une telle implantation, voire au déménagement éventuel d'Intermarché, de l'autre côté de la D56.

Pour autant, nous ne pouvons nous satisfaire de bonnes intentions. En effet, en dépit des arguments produits par la municipalité, qu'il s'agisse de la loi Barnier invoquée (interdiction d'implanter à moins de 100 m d'une voie de grande circulation) souvent contournée par dérogation, ou de la Commission Départementale d'Aménagement Commercial (CDAC), dont les décisions défavorables sont rares, ou encore du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) incitatif mais non restrictif, les recours paraissent incertains et fragiles pour s'opposer à de telles implantations. D'autant qu'aujourd'hui, les nouvelles surfaces de discount alimentaire peuvent s'implanter sur des terrains compris entre 3000 m² et 5 000 m² (parking en étages) ou magasin sur pilotis avec stationnement en rez de chaussée.

Conclusion : l'enjeu est à la fois de pérenniser les petits commerces et de maintenir un supermarché au centre-bourg, afin de rendre compatible qualité de vie (déplacements doux) et activité économique. Une solution à étudier pour la zone commerciale de Kergebed serait de définir des lots de 2 500 m² maximum, fusionnables à certaines conditions en fonction des projets et sur décision du conseil municipal.

ronan-lequeau@pluguffan.bzh
viviane-raoul@pluguffan.bzh



Relais Petite Enfance

Accueil sur rendez-vous, le **mardi** après-midi à la Maison de l'enfance Jules Verne.

Les rendez-vous sont possibles pendant les vacances scolaires.

Contact : Relais Petite Enfance au **02 98 98 86 51** ou par courriel rpe.ouest@quimper-bretagne-occidentale.bzh

Il n'y a pas d'activité en direction des assistantes maternelles et des enfants qu'elles accueillent sur la période de juillet et août.

Les activités reprennent mi-septembre.

Possibilité de contacter la PMI au **02 98 76 62 72**

Calendrier des manifestations

samedi 6 juillet

Pluguff'en Jeux

Stade René Bosser

Pluguff'en Fête

Place du 19 mars 1962

samedi 24 et dimanche 25 août

Les Ludo Folie's

Espace Salvador Allende

dimanche 1^{er} septembre

Pardon de la chapelle

Chapelle Notre Dame de Grâce

samedi 7 septembre

Forum des associations

Espace Salvador Allende

Etat-civil

Naissances :

Adèle CORRE, 22 mai

Camille BOURDON, 23 mai

Milo RAMIREZ MAZZIOTTA, 29 mai

Malo LE NEL, 30 mai

Timothé DESBOIS, 4 juin

Sacha PASSAL, 6 juin

Mariage :

Claude PITON et Véronique LE COEUR le 8 juin

Stéphane QUENTEL et Morgane KERHOAS, le 8 juin



Vous pouvez également retrouver le Plugu-mag sur le site internet de la commune !

Qualité de l'eau au 6/6/2019

Nitrates 25 mg/l (limite de qualité 50 mg/l)

pH à 20°C : 7,6 (limite de qualité 6,5 à 9)

"eau conforme aux normes de qualité"



Mairie de Pluguffan / Ti-Kêr Pluguen

rue de Quimper 29700 Pluguffan

02 98 94 01 11 - bulletin@pluguffan.bzh

Directeur de la publication :

Alain DECOURCHELLE, maire

sur rendez-vous

alain-decourchelle@pluguffan.bzh

Responsable de la rédaction :

Nathalie CAMPION, adjointe à la communication

Rédaction : Ronan L'HER, Nathalie CAMPION,

Perre-Yves BIGER, Alain DECOURCHELLE,

Gaëlle LE CAM, Ronan LE QUEAU, Yannig MENGUY,

Véronique PLOUHINEC, Xavier QUEMERE, Viviane

RAOUL, Marc VELLY, Dany MOYSAN, Renée LE GALL,

Robert KERAVEC, Frédéric DUPREZ et les associations.

Mise en page : Christine CADO

Impression : Imprimerie du Commerce

20 rue Anne Robert Jacques Turgot 29000 Quimper

Tirage : 1950 exemplaires / **Dépôt légal :** juillet-août 2019

Distribution : gratuite